

# FRONT ANTI-IMPÉRIALISTE pour l'indépendance Nationale et la Paix !

Le Comité Central du Parti Communiste Algérien, réuni les 11 et 12 novembre 1950 à Alger, enregistré avec joie les progrès réalisés dans la voie de l'union des forces nationales et progressistes d'Algérie. Il constate également avec satisfaction que la lutte du peuple algérien, loin d'être isolée, est efficacement soutenue par la classe ouvrière de France et par toutes les forces antiimpérialistes du monde avec à leur tête la grande Union Soviétique. C'est là une garantie décisive de la victoire.

Cependant, conscient de la gravité exceptionnelle d'une situation dominée par le danger d'une nouvelle guerre mondiale et les tentatives de renforcement de l'oppression colonialiste il estime urgente l'union effective de toutes les forces vives du pays. Soucieux des intérêts suprêmes du peuple algérien et sûr d'interpréter ses sentiments profonds et son ardent désir d'union, le Comité central propose aux partis et groupements progressistes algériens, notamment au MTLD et à l'UDMA le projet suivant de Charte d'unité d'action anti-colonialiste :

## CHARTRE D'UNITE D'ACTION

L'ALGÉRIE subit depuis 120 ans une domination colonialiste qui s'est affirmée dans tous les domaines : militaire, politique, économique, social et culturel et qui s'est traduite par un état de guerre latent.

Le peuple algérien n'a jamais accepté cette oppression de l'impérialisme français : la lutte inaugurée par Abdelkader, poursuivie par Mokrani et de nombreux combattants valeureux n'a jamais cessé. Aujourd'hui, la confiance que manifeste le peuple algérien dans les Partis et groupements nationaux en est la preuve la plus éclatante.

Les conditions, certains que le peuple considère comme une nécessité vitale l'union de toutes ses forces pour libérer l'Algérie de la domination colonialiste, les trois partis nationaux et les autres groupements et personnalités qui souscrivent à la présente Charte sont d'accord sur la nécessité et l'urgence de constituer un

### FRONT NATIONAL DEMOCRATIQUE ALGERIEN

ayant comme objectif

l'INDEPENDANCE NATIONALE DE  
L'ALGERIE

et l'instauration d'une

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
ALGERIENNE

avec sa Constitution, son Parlement et son Gouvernement.

Pour atteindre cet objectif essentiel, les Partis et groupements qui se proposent de constituer le Front National Démocratique Algérien, forts du soutien du mouvement Mondial des partisans de la Paix et rejetant toute compromission avec l'impérialisme, décident de mettre tout en œuvre pour populariser par tous les moyens la déclaration commune faite au 2<sup>m</sup> Congrès Mondial des Partisans de la Paix.

Ils estiment de leur devoir de prendre toutes mesures utiles afin de développer une action commune sur le sol national en vue d'un certain nombre d'objectifs immédiats et notamment :

— La défense de la liberté d'expression sous toutes ses formes (droit de réunion, liberté de la presse, libertés syndicales, liberté de vote, etc...)

— La libération de tous les détenus politiques progressistes.

— le rapatriement (des soldats algériens du Viet-Nam, l'annulation des mesures d'élargissement de la conscription aux jeunes musulmans et de prolongation du service militaire à 18 mois, les Algériens refusant dans leur unanimité de servir de chair à canons contre aucun peuple.

— La défense des revendications des travailleurs des villes et des campagnes, l'établissement d'une législation sociale progressive. L'octroi de terres à ceux qui en sont dépourvus ou en possédant insuffisamment.

— L'officialisation de la langue arabe avec enseignement obligatoire à tous les degrés.

— L'indépendance du culte et le retour des biens habous aux collectivités religieuses musulmanes.

— La suppression du régime des communes mixtes et des Territoires du sud, etc.

Pour atteindre ses objectifs, une action organisée et soutenue de tout le peuple est indispensable. Aussi, à l'effet d'examiner les problèmes posés, de coordonner l'action et d'organiser le Front National Démocratique Algérien, les partis, groupements et personnalités signataires décident de constituer immédiatement un COMITE D'UNITE D'ACTION formé de représentants de chaque Parti ou groupement ainsi que des personnalités qui voudraient s'y associer.

Il reste entendu, d'autre part, que les partis et groupements signataires conservent leur entière indépendance et la liberté de défendre leur programme propre.

En faisant cette proposition concrète de CHARTRE D'UNITE D'ACTION qui doit être considérée comme une base de discussion, le Comité central du Parti communiste algérien est certain d'apporter une contribution efficace à la lutte du peuple algérien. Il est convaincu que son initiative sera favorablement accueillie par tous ceux qui veulent conduire l'Algérie à sa libération nationale, à sa véritable indépendance.